

Les animations de l'été 2003

Malgré la canicule des deux mois d'été, c'est un bilan positif que l'on peut faire des diverses animations proposées par les associations. Elles ont rendu le village et ses alentours attractifs pour les nombreux touristes de passage.

Marchés des Producteurs de Pays, Festival Art et Création, repas du 14 août « la rue à tire-laligot », randonnées autour de Villecomtal proposées dans le cadre du Festival de la Randonnée de Pleine Nature sont autant d'activités qui ont permis à bon nombre de personnes de découvrir la région, ses richesses culturelles, gastronomiques et artistiques.

Les deux expositions qui se sont tenues au château du 1^{er} juillet au 31 août, ont fait l'enchantement des visiteurs. Cette année, ce sont trois visites guidées par jour qui étaient proposées. Elles permettaient de découvrir quelques 1500 papillons et coléoptères, propriété du collectionneur *Pierre Redouly*, et le musée *Charles Roy*. Les mois de juin et de septembre étant réservés à l'accueil de groupes, ce sont les enfants des écoles de Bozouls, Campuac et de l'IME de Cransac qui ont pu découvrir le monde fascinant et merveilleux des papillons et des minéraux.

Le nombre de visiteurs, sensiblement supérieur à celui de l'an passé est un encouragement qui doit nous permettre

d'améliorer l'accueil et la présentation des collections à venir.

Grâce à l'engagement de plusieurs bénévoles, de l'hôtesse d'accueil et de l'animatrice de village ainsi qu'à la collaboration d'autres associations, le Syndicat d'Initiative a su mettre son dynamisme et sa qualité d'accueil, remarquable et remarquée, au service de tous, résidents et visiteurs.

Pour ce qui est des manifestations sportives, la société des Joyeux Pétanqueurs a organisé pas moins de 19 concours de pétanque au cours desquels les joueurs ont partagé de bons moments de détente. La saison s'est clôturée avec le 2^{ème} rallye moto Rodez-Villecomtal, dernière épreuve du championnat de France des rallyes, qui, si l'on se réfère au nombre de participants, voit sa notoriété s'accroître.

La fête de la St-Barthélémy 2003 a été une grande réussite. Le thème du Moyen Âge, a semble-t-il fait l'unanimité tant auprès des habitants de Villecomtal et des alentours que des touristes.

Un nombre croissant de vacanciers s'arrêtent à Villecomtal. Ils participent aux diverses manifestations et bénéficient des différents commerces et services. Cela ne peut que nous inciter à poursuivre notre réflexion et notre travail pour améliorer la qualité de l'accueil et celle des activités et prestations proposées.

Un peu d'Histoire locale : l'avenue Vidal (ex Tour de Ville)

(proposé par Pierre Redouly)

Louis-Philippe, Roi des français, à tous présents et avenir Salut. Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat du département de l'Intérieur, le Comité de l'Intérieur de notre Conseil d'Etat entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er : La commune de Villecomtal (Aveyron) est autorisée à acquérir des sieurs Bancalis et Issaly et de la demoiselle Labro au prix de sept cent quatre vingt dix huit francs, montant de l'estimation, les terrains désignés au procès-verbal d'expertise du 24 avril dernier pour servir de promenade publique et en même temps de champ de foire.

La même commune est en outre autorisée, pour subvenir au

paiement de cette acquisition, à vendre aux enchères publiques, sur la mise à prix de six cent quarante et un francs, montant de l'estimation, cinq parcelles de terrain désignées au procès-verbal du dix août 1833.

Article 2ième : Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donnée au Palais des Tuileries, le 22 novembre 1834

Signé : Louis-Philippe,

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur

Signé : A. Thiers,

Source : AD12 3F966 n°41 Archives de Mr Ignace Rénis notaire à Villecomtal

Vos idées nous intéressent

Le conseil municipal a trouvé intéressant que chacun puisse s'exprimer sous la forme de son choix : poèmes, anecdotes, témoignages du passé, suggestions...

Ainsi, les expressions pourraient être publiées dans les prochains bulletins à condition que leurs auteurs soient identifiés.

V

BULLETIN MUNICIPAL

ILLECOMTAL

Numéro 5 décembre 2003



Le mot du Maire

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le nouveau bulletin municipal. Il résume les principales activités municipales et associatives.

permis de s'assurer que vous avez bien compris nos objectifs. Je vous en remercie vivement.

D'autres projets sont en cours: presbytère, château, zone artisanale. Nous pensons qu'ils prennent en compte les besoins du village en matière de logements

locatifs, gîtes touristiques et activités économiques.

Si nous ne sommes pas encore desservis par la liaison Internet dite « haut débit » (A.D.S.L.), des projets de désenclavement routier sur la RD22 et la RD904 devraient



Les dossiers concernant la carte communale et l'assainissement sont maintenant bien engagés, aussi nous allons pouvoir progresser sur des bases solides en ce qui concerne l'urbanisme de Villecomtal et le traitement futur de ses eaux usées.

La forte participation aux réunions publiques d'informations a montré l'intérêt que vous portez à ces préoccupations d'avenir et a

voir le jour assez rapidement.

En attendant de vous présenter nos vœux de fin d'année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes.

Jean-François Pradalier

échos de notre bastide

Travaux d'entretien sur divers bâtiments communaux

Villecomtal fait partie des petites communes possédant un important parc locatif. Il est certain que cela procure des rentrées d'argent non négligeables mais également des dépenses d'entretien voire de rénovation conséquentes.

Les loyers des 14 logements ou maisons propriété de la commune représentent un gain mensuel de 4006 €, principalement : le 1^{er} et le 2^{ème} étage de la mairie, les anciens bains-douches de la place des Chèvres, l'ancienne école, le presbytère de Ségonzac ainsi que les cinq

logements du château.

Au cours de cette année 2003, un grand nombre de travaux ont été effectués ou sont encore en chantier comme par exemple ce qu'il était convenu d'appeler le garage de la Poste.

A ce jour, les dépenses de fournitures et d'investissement s'élèvent à 10368 € etc. Ces travaux ont été partiellement faits par les agents municipaux. Tous ces aménagements participent à la mise en valeur du patrimoine et à l'embellissement du cadre de vie.

Signalisation routière

Des panneaux de signalisation et de sécurité routière « stops » et « cédez le passage » viennent d'être posés par les agents municipaux :

- sorties de Luffau et de Jouanie
- sorties route de Ségonzac sur la D 904
- sorties de la zone artisanale et de la route de Sénépjac
- sortie de la route d'Estaing
- sortie descente chez le docteur Tabet
- toutes les sorties sur la RD46 entre Polissal et Campuac

Le coût d'achat de l'ensemble de ces panneaux est de 1878 € T.T.C. Ce montant a été allégé de 742 € qui proviennent des amendes de police infligées aux différents contrevenants traversant la commune.



Travaux de voirie

En cours d'année 2003, les frais de travaux d'entretien de la voirie et de ses abords se sont élevés à 12722 € ttc. Il s'agit principalement de fournitures d'entretien de la voirie, de la construction du mur de soutènement au lotissement des Escalans et de la remise en état d'une barrière garde corps au pont de Jouanie.

Les aides de l'Etat (14201€) et du conseil général (12420€) nous étant parvenues que fort tard, nous n'avons pas pu effectuer les travaux de voirie que nous avons prévus pour cette fin

d'année 2003. L'ensemble de ces travaux est lié aux dégâts causés à la voirie communale par les intempéries de l'hiver 2002/2003.

Ces remises en état s'effectueront au cours du printemps 2004. Elles concernent la RC n°8 de Limon au Coudol, les chemins de la Bastide, du Garric, de la Tour et du Peyrou à Contensouzes. La municipalité est tout à fait consciente que la remise en bon état de sa voirie est l'une de ses missions principales.

Les animations hivernales

décembre :

- Samedi 13 :** concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Campuac (FNACA)
Dimanche 14 : repas du Club du 3^{ème} Age à midi à la salle des fêtes.
Vendredi 19 : Noël des enfants, l'après-midi à la salle des fêtes de Villecomtal (école)
Samedi 20 : Noël, l'après-midi, à la salle des fêtes de Mouret (comité des Fêtes)

Samedi 20 et dimanche 21 salle des fêtes de Villecomtal

Marché de Noël (S.I, comité des Fêtes, Familles Rurales, municipalité) : **vente de produits d'artisanat : compositions florales, peinture sur verre, peinture sur tissus, porcelaine décorée, marqueterie, photos et de produits locaux : vin de Marcillac, confiserie, foie gras, de 10h à 18h à la salle des fêtes. Des ateliers de création, pour les petits et les grands, seront proposés par certains exposants.**

- Jeudi 25 :** concours de belote, 20h30, salle des fêtes de Mouret (club de Foot)
Dimanche 28 : projection de photos anciennes sur le patrimoine, les fêtes religieuses, la vie locale et les écoles de Villecomtal (S.I) : 15h à la salle des fêtes. Entrée gratuite et goûter offert.

janvier :

- Dimanche 11 :** dégustation de la galette, après-midi à la salle des fêtes de Villecomtal (club du 3^{ème} âge)
Samedi 17 : concours de tarot, 20h30 salle des fêtes de Mouret (club de chasse)
Samedi 24 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Campuac (associations sportives)
Dimanche 25 : quine à partir de 14h à la salle des fêtes de Villecomtal (club du 3^{ème} âge)
Samedi 31 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Villecomtal (Foyer Rural)

février :

- Dimanche 1^{er} :** quine, 14h salle des fêtes de Campuac (club des Aînés, Familles Rurales)
Samedi 7 : quine, 20h30 salle des fêtes de Villecomtal (club de foot)
Dimanche 8 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Golinhac
Mercredi 11 : carnaval : défilé dans les rues du village des enfants déguisés (école de Villecomtal)
Samedi 14 : fête de la bourrée, salle des fêtes de Villecomtal (Les Rascalous)
Samedi 14 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Campuac (club de chasse)
Samedi 21 : quine, 20h30 salle des fêtes de Campuac (associations sportives)
Dimanche 22 : quine de la Paroisse, 14h salle des fêtes de Villecomtal
Vendredi 27 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Villecomtal (club de foot)

mars :

- Samedi 6 :** quine de la paroisse, 20h30 salle des fêtes de Pruines
Samedi 6 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes d'Espeyrac
Samedi 6 et dimanche 7 : théâtre, salle des fêtes de Villecomtal (Les Rascalous)
Mardi 9 : café littéraire , 20h30 salle des fêtes de Mouret (association Sauvegarde du Patrimoine)
Samedi 13 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Campuac
Samedi 20 : soirée spectacle de l'école de Pruines, 20h30 à la salle des fêtes de Pruines

avril :

- Samedi 3 :** concours de belote, 20h30 salle des fêtes d'Espeyrac
Dimanche 11 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Pruines (quilles)
Samedi 17 : concours de belote à 20h30 (école de Villecomtal)

mai :

- Vendredi 7 :** concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Pruines (école)
Samedi 8 : randonnée des orchidées, Mouret
Mercredi 19 : concours de belote, 20h30 salle des fêtes de Villecomtal (comité des Fêtes)
Jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, dimanche 23 : festival de la locomotion à Campuac : exposition de vieux véhicules et de vieux métiers. Entrée payante.

Amélioration esthétique des réseaux électriques

Contrairement à une idée reçue, EDF n'est pas propriétaire des réseaux électriques de distribution publique, l'entreprise nationale en est seulement concessionnaire.

Ces « lignes électriques » appartiennent au SIEDA, organisme public représentant 299 communes aveyronnaises (Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron). Ce syndicat intercommunal en a la gestion et l'entretien. Son rôle est de moderniser ces réseaux à travers des missions d'extension, de renforcement ou d'amélioration esthétique.

C'est dans ce cadre que Villecomtal, au patrimoine architectural de valeur, a pu bénéficier de différentes tranches de travaux visant à rendre toujours plus discrets les différents réseaux indispensables à notre confort.

Les derniers en date concernent le Foirail et la Rivière.

En début 2003, le quartier de la Rivière a bénéficié d'un renforcement qui a permis

l'enfouissement du réseau électrique financé entièrement par le SIEDA. Au cours de cette opération et grâce à une coordination avec France-Télécom, il a été possible d'enfourer en même temps câbles électriques et de télécommunication. Ces nouveaux équipements ont été conçus pour alimenter un nouvel éclairage public qui sera mis en place plus tard.

Les travaux menés au Foirail entre l'ancienne gendarmerie et le carrefour de Ségonzac se sont terminés avant l'été. Il sont les plus visibles car nous en avons profité pour moderniser l'éclairage public. Là aussi, les câbles de télécommunication ont été enfouis avec les câbles électriques. La participation financière de la commune s'est élevée à 20% du montant total soit : 3221 €H.T.

Des travaux similaires dans le secteur du Roc sont programmés pour 2004.

Une bien belle saison des Joyeux Pétanqueurs

La société de pétanque de Villecomtal est une des toutes premières associations dans notre bastide comptant, en 2003, une quarantaine de licenciés.

Cette joyeuse équipe a, tout au long de l'année, fort bien animé la petite cité de grés rouge. Un des temps forts de cette animation a été le challenge de la vallée du Dourdou qui impliquait les clubs de Conques et St Cyprien. Il connaît un beau succès tous les ans.

La saison estivale s'est fort bien déroulée avec les 19 concours organisés au terrain du Foirail. La plupart d'entre eux ont eu lieu le soir à

cause de la canicule. La participation des joueurs a été très bonne, sans oublier celle des estivants, touristes et campeurs avec lesquels nous avons passé de bons moments de détente dans une ambiance très conviviale. Les gagnants ont reçu des récompenses sous forme de bons d'achats à utiliser dans les commerces de notre village.

Pour clôturer la saison, *les Joyeux Pétanqueurs* et leurs familles se retrouvent chaque année à l'occasion d'une journée de détente, ce qui resserre encore plus les liens d'amitié.

Le Président, Georges Bras.

Marché des producteurs de pays

Le 3^{ème} marché des Producteurs de Pays s'est tenu les mercredis matin du 9 juillet au 20 août avec 14 exposants dont 9 étaient présents en 2002.

La plupart d'entre eux étant satisfaits, ils ont exprimé le souhait de revenir en 2004.

Malgré la canicule, les touristes, campeurs et locaux ont apprécié la diversité des produits proposés et la convivialité de ce rendez-vous hebdomadaire.

Le bilan a été positif et la municipalité remercie l'Amicale des Enfants de Villecomtal pour le financement des balades en calèche, proposées le mercredi 13 août, elles firent la joie des enfants.

Au terme de la saison, un pot de l'amitié a été offert aux exposants, clôturant ainsi amicalement le 3^{ème} marché de Producteurs de Pays.

Collecte des ordures ménagères

Déjà dans le bulletin municipal de novembre 2002, nous disions « *Il est envisagé d'étendre la collecte des ordures ménagères à l'ensemble des hameaux de la commune.* »

Aujourd'hui, la décision est prise et la collecte sera effective dès le lundi 15 décembre pour les déchets recyclés (*sacs jaunes et conteneurs jaunes*) et le mardi 23 décembre pour le reste des ordures ménagères. Elle s'effectuera tous les quinze jours. Les points de passage du camion, situés pour la plupart en bordure de la route principale, seront les suivants : Fouillet, Ségonzac, le Peyrou, Contensouzes, Limon, le Coudol, les Anterrieux, la Borie et le Broual.

L'ensemble des nouveaux bénéficiaires se verra soumis au prélèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et cela dès la fin de l'année 2004.

Nous sommes persuadés que ce nouveau service donnera entière satisfaction aux

nouveaux usagers. Des socles seront aménagés par les agents municipaux permettant ainsi de mieux recevoir les conteneurs de couleur noire (ordures ménagères) et de couleur jaune (tri sélectif dans des sacs jaunes).

Rappel :

Jamais, jamais de bouteilles, flacons ou autres objets en verre dans les sacs jaunes ou noirs. Des récupérateurs pour le verre existent en différents lieux du village.

Nous rappelons à l'ensemble de la population que pratiquer le tri sélectif est un devoir citoyen. De plus, cela permet d'éviter que le coût de traitement de nos déchets ne deviennent encore plus important.

Carte communale et schéma d'assainissement

Dans le bulletin municipal de juin 2003, nous vous avons entretenu de la carte communale ainsi que du schéma d'assainissement.

Le jeudi 4 et le vendredi 12 septembre, la municipalité avait convié la population à se rendre à la salle des fêtes pour participer aux réunions publiques. Ce fut l'occasion de donner toutes les informations utiles concernant ces deux dossiers importants.

Pour ce qui concerne le schéma d'assainissement, le bureau d'étude en charge du dossier a établi un état des lieux précis du zonage, permettant ainsi de délimiter les zones d'assainissement collectif et autonome. Le centre bourg, les lotissements du Clos et des Escalans, les secteurs du foirail, de la rivière et du Couderc seront affectés à l'assainissement collectif. Le reste du territoire de la commune devra pratiquer l'assainissement autonome (ou individuel).

Du 15 septembre au 16 octobre 2003, la carte communale de Villecomtal ainsi que le zonage d'assainissement ont été soumis à l'enquête publique. C'est Mr André FERRARINI, commissaire enquêteur, désigné par Mr le Président du Tribunal Administratif de Toulouse

qui a conduit l'enquête. Il avait pour mission essentielle d'informer le public sur les différents dossiers et de recueillir ses observations.

Les rapports du commissaire enquêteur sont parvenus en mairie courant novembre et, le 28, ils ont été discutés lors du conseil municipal. Une dernière rencontre avec les organismes départementaux (DDE-DDA) permettra au conseil municipal de délibérer définitivement sur le dossier d'assainissement ainsi que sur le choix des zones à urbaniser (U) et les zones dites naturelles (N) réservées à l'agriculture.

En ce qui concerne la carte communale, les zones retenues comme constructibles (U) sont : le bourg de Villecomtal, Fouillet, Luffau, Jouanie et Limon.

Ces deux dossiers essentiels pour le devenir de la commune ont demandé beaucoup de temps et ont eu un coût :

Carte communale : 10976 €ttc (y compris les frais d'annonces légales : 1084 €)

Assainissement : 12181 €ttc (y compris les frais d'annonce : 903 € et la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : 1680 €). Des aides de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil Général d'un montant maximum de 7700€ viendront alléger la facture.

Nouvelle salle de réunions

En séance du conseil du 10 décembre 2002, la décision a été prise de transformer l'ancienne chapelle du château en une salle de réunion de taille intermédiaire qui faisait défaut jusqu'à maintenant. Une mise aux normes de sécurité s'avère nécessaire. Un rapport du S.D.I.S précise les différentes transformations à effectuer pour que cette salle d'une soixantaine de m² puisse recevoir du public. Les artisans doivent très prochainement commencer les travaux.

Cette future salle pourra recevoir jusqu'à 60 personnes ce qui évitera d'utiliser la salle des fêtes trop grande et trop coûteuse pour des groupes de moyenne importance. Elle sera équipée de bancs,

chaises et matériel de nettoyage afin que chaque responsable d'association la laisse en parfait état de propreté.

Cette nouvelle salle sera destinée à recevoir essentiellement des réunions. En aucun cas elle ne pourra recevoir des activités telles que danse, gymnastique etc.... ou service de repas.

Dès que les travaux de remise aux normes seront terminés, nous ne manquerons pas d'en informer les responsables d'associations. Les réservations seront faites auprès de l'animatrice de village, elle sera prêtée gratuitement par la municipalité au même titre que les salles de la maison Combes.

Animatrice de village

Séverine POUJOL, animatrice de village embauchée depuis le 1^{er} juin par la municipalité dans le cadre des emplois jeunes, est au service de la population. Il s'agit d'un emploi à temps partiel de 22 heures par semaine. Son bureau est au 1^{er} étage du 41 de la rue droite où se trouve également la bibliothèque municipale. Tél. 05.65.51.40.64.

Ses jours et heures de travail du 1^{er} septembre au 30 juin :

Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Les tâches qui lui sont confiées :

- Animation et promotion du village en collaboration étroite avec l'ensemble des associations et plus particulièrement avec le syndicat d'initiative.
- Responsabilité de la bibliothèque (permanences

ouvertes au public et aux enfants, cotation et classement des livres et diverses animations.)

- Préparation et animation des expositions avec le S.I.
- Aide à la préparation et à l'animation du marché des producteurs de pays en appui à la municipalité.
- Mise à jour permanente du calendrier d'occupation de la salle des fêtes avec affichage de l'ensemble des manifestations.

A ce sujet, nous rappelons à tous et notamment aux présidents d'associations ou de sociétés que les réservations de la salle des fêtes doivent se faire auprès de l'animatrice de village, Séverine POUJOL, aux coordonnées ci-dessus. D'autre part, avant l'utilisation, vous devez remplir en mairie une fiche d'occupation de la salle sur laquelle il est indiqué le montant de la location à payer.

Le presbytère déménage

Le presbytère de Villecomtal est une propriété communale. Après réhabilitation, il sera destiné à recevoir plusieurs logements locatifs de confort.

Le cabinet VIGUIER architectes de Marcillac a donné en mai 2003 un estimatif des travaux pour un projet d'aménagement de 3 logements. Le coût des travaux H.T. est estimé à 194 225 € et le coût des honoraires s'élève à la somme de 21365 € soit un total de 215 589 € H.T..

Il est envisagé d'aménager trois logements dans ce bâtiment au patrimoine architectural bien présent et en bon état de conservation (gros œuvre, charpente et couverture) :

en rez-de-chaussée sur rue basse un T2 de 58m²
au 1^{er} étage : un T4 de 108 m²
au 2^{ème} étage : un T4 de 111 m²

Pour le moment, il n'est pas envisagé d'aménager les combles.

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du bâti vivant auprès du guichet unique du pays du Haut-Rouergue.

Après avoir eu la confirmation de toutes les

subventions, la municipalité va pouvoir prochainement mettre en place le plan de financement et décider de la mise en chantier de cet important projet.

En accord avec le conseil économique diocésain, le conseil paroissial et le Père ROMIEU, nous avons étudié la possibilité de relogement du prêtre. Le logement de la Poste étant devenu vacant, un consensus a été trouvé avec les différentes parties concernées.

Prochainement, le nouveau presbytère prendra place dans le même bâtiment que celui de la poste. L'appartement du 1^{er} étage, nouvellement aménagé, deviendra le logement du prêtre. Le sous-sol, quant à lui, est en cours de réaménagement : abaissement du plafond, isolation des murs, chape de ciment au sol avec revêtement, ouverture d'un portail pour plus de luminosité, sanitaires. Cet espace mis à disposition du prêtre lui servira à recevoir du public. Une salle de réunion, un bureau et un local archives y seront aménagés. Ces travaux importants sont actuellement effectués par les employés municipaux.

L'atelier théâtre de Familles Rurales

Cette année, toujours soucieuse de l'épanouissement des enfants, l'association Familles Rurales de Villecomtal-Mouret-Pruines-Muret-le-Château propose un atelier théâtre pour les jeunes de 8 à 11 ans le mercredi (tous les 15 jours) à la salle des fêtes de Villecomtal, avec la participation de Philippe JUVENETON, intervenant de Villefranche de Rouergue, comédien et metteur en scène.

Cet atelier, mis en place depuis le 1^{er} Octobre, propose à 11 enfants originaires de Villecomtal, Mouret, Pruines et Campuac, une

initiation ludique au théâtre par des jeux d'expression, de mimes, de respirations, de sketches,...Au travers de cet atelier, ces jeunes développent leurs facultés d'expression, d'imagination et de mémoire. Et l'essentiel, selon Philippe JUVENETON « c'est qu'ils s'amuse ».

Apparemment, selon les jeunes, cet objectif est atteint ! Pour la fin de l'année, ils nous feront la joie de nous présenter un spectacle de sketches de leur création.

L'enseigne du « château des enfants »

Depuis l'ouverture du Centre de Loisirs de Familles Rurales en Octobre 2002, les enfants ont voulu personnaliser leur centre en lui donnant un nom. Inspirés par le cadre privilégié du local, ils ont choisi de l'appeler « le château des enfants » et de le faire savoir !

C'est ainsi qu'est né l'idée de l'enseigne, dont la maquette a été élaborée par Michel NUFFER selon les inspirations des enfants. La mise en œuvre de ce projet s'est ensuite concrétisée lors de la Ruche de cet été où le groupe des grands de 7-11 ans a participé à la découpe et au ponçage du panneau en bois avec



l'aide d'André BURG, puis à la peinture et au vernissage sous la conduite des animatrices de la Ruche et de Michel NUFFER. Les enfants offrent ainsi à la cour du château et aux villageois une note colorée et gaie, à leur image !

Cette enseigne a été posée et inaugurée le samedi 18 Octobre en présence d'une vingtaine de personnes : élus, présidents d'associations, villageois et enfants.

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les participants à la réalisation de cette belle enseigne, merci pour leur talent et leur

énergie ! (Leur nom est inscrit au bas de l'enseigne pour la postérité...)

Ecole Saint Joseph

L'effectif de la rentrée 2003/2004 est resté stable. En conséquence la structure reste la même soit 3 classes ainsi que l'équipe pédagogique.

Cette année, le projet d'école a pour thème l'environnement et plus précisément l'apprentissage du tri des déchets. Différentes actions sur ce thème seront menées tout au long de l'année : intervenants, sorties, productions d'élèves...

Dans ce même cadre, nous vous rappelons que nous collectons les bouchons pour l'association « 1 bouchon = 1 sourire » au profit des handicapés.

Nous vous demandons expressément d'être vigilants et de ne mettre QUE des bouchons de bouteilles d'eau, de jus de fruit ou de lait. Ce n'est qu'à cette condition que cette opération se poursuivra.

L'association des parents d'élèves continue d'animer notre établissement avec différentes manifestations : quine, défilé de carnaval, belote, repas et feu de la Saint Jean.

Les enfants, les parents et l'équipe pédagogique vous remercient de l'accueil que vous leur réserverez à l'occasion de ces diverses activités.